

Stéphane Martin

Associé

Stéphane Martin est associé au sein du groupe Droit des affaires et concentre sa pratique dans les domaines du droit commercial et corporatif, en financement et droit bancaire ainsi qu'en droit immobilier.

Il a su développer une expertise particulière dans la mise en place de financements bancaires pour diverses institutions financières et clients œuvrant dans diverses sphères dont le domaine immobilier ainsi que dans la réalisation de sûretés pour ces mêmes institutions. Également, Me Martin pilote régulièrement des dossiers en droit corporatif, plus particulièrement en matière de fusions, acquisitions, réorganisations corporatives et rédaction de conventions entre actionnaires.

Conférences

- Conférence auprès de la Fédération des pourvoires du Québec sur les modalités de la vente/acquisition d'une pourvoirie
- Conférences auprès de diverses institutions financières sur les différents aspects et modalités du financement bancaire

Formation

- Licence en droit civil (LL.L), Université d'Ottawa, 1990

Conseils et associations

- Conseiller municipal au sein du Conseil municipal de la ville de Lac-Sergent
- Membre du conseil d'administration de la Fondation Santé Portneuf



Associé, Avocat Québec

Téléphone [418 266-3073](tel:418-266-3073)

SMartin@lavery.ca

Admission au Barreau

Québec, 1991

Langues

Anglais
Français

Secteurs de pratique

Financement et droit bancaire

Commercial

Immobilier